

Édito – Carrières Magazine #113 – Novembre 2024

Chères Carrillottes, Chers Carrillons,

La végétalisation de notre ville se poursuit en cette période automnale, propice aux plantations en raison des températures douces qui permettent aux systèmes racinaires de se développer en consommant moins d'eau.

Pour toutes les plantations réalisées dans la commune, je sélectionne personnellement les essences, en lien avec le service des espaces verts. Je tiens à enrichir notre patrimoine arboré par l'incorporation d'arbres à feuillage persistant pour embellir notre cadre de vie toute l'année.

C'est le cas des 8 grands arbres qui ornent désormais la zone de compensation écologique en bord de Seine, à proximité de la place des fêtes. Pour rappel, cet espace a été créé par SNCF réseau pour compenser les impacts environnementaux de la construction du pont qui prolonge le RER E.

En face du complexe sportif des Amandiers, les travaux pour la réalisation du nouveau parc paysager de loisirs écologique et pédagogique en libre accès ont commencé. Ce nouvel écrin de verdure, qui viendra faire écho au parc de la mairie, sera ouvert au public au mois d'avril 2025. Les plantations dans ce parc, comme les projets de déminéralisation et végétalisation en cours place des Carriers, sur le parvis de l'école Les Plants de Catelaine et très prochainement rue André et Robert Fleury, seront présentés en détail dans la nouvelle application digitale CARRIÈRES MAG', que je vous invite à télécharger sur vos smartphones et tablettes. Cette nouvelle application vous permettra de suivre l'actualité de votre Ville au jour le jour et d'être alertés par des notifications lors d'informations importantes.

Grâce à cette application, vous pourrez également retrouver tous les articles de votre magazine, dont le dossier de ce numéro, consacré au handicap. Au sein des effectifs de la Ville, nous comptons 7% des agents en situation en handicap, ce qui représente un taux supérieur au seuil légal fixé à 6% dans la fonction publique. Vous trouverez d'ailleurs le portrait de l'un de ces 16 agents, employé au service des espaces verts.

Cette politique volontariste traduit l'engagement de mon équipe pour l'accès à l'emploi des personnes handicapées mais également l'accès à l'éducation, aux loisirs et au sport. Avec l'association Avenir Apei, dont le siège social et plusieurs établissements sont situés à Carrières-sur-Seine, la Ville organise chaque année plusieurs événements pour favoriser l'inclusion.

Dans un autre registre mais avec un objectif commun de préservation de notre cadre de vie, je vous annonce l'instauration d'une zone 30 à l'ensemble de la ville, à l'exception des zones de rencontre existantes, limitées à 20 km/h et de la route départementale 311 qui reste pour l'instant limitée à 50 km/h. Cette décision prendra effet en mars 2025, le temps de préparer les aménagements nécessaires (panneaux et marquages au sol) et permettra de favoriser la cohabitation entre les différents modes de circulation et d'harmoniser la limitation de vitesse dans nos rues.

Enfin, les traditionnelles fêtes de Noël verront la ville s'illuminer à partir du samedi 1er décembre avec le spectacle féérique musical intitulé "L'ENVOL" d'oiseaux précieux et superbes. Je vous donne rendez-vous à 16h15 sur le parking de la mairie pour lancer la déambulation. J'espère également vous retrouver nombreux le samedi 14 décembre au marché de Noël sur le boulevard Carnot et au cours duquel un concert de Noël sera offert par l'orchestre de cuivres et percussions du Conservatoire Jean- Philippe-Rameau.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et de joyeuses fêtes de fin d'année.